

1.

Débitrice: Terrassements Jean-Claude Borcard SA,

Praz de Neirivue, La Léchère, 1666 Grandvillard
2.

Déclaration de faillite: 12.06.2006
3.

Suspension de faillite: 04.07.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.07.2006
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: L'exploitation d'une entreprise de terrassements et notamment le défonçage des vignes.

(réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut

1700 Fribourg

(00180611)